



CONSEIL NATIONAL DU 7 NOVEMBRE 2022

Présents : Hélène Brochard, Anne-Marie Vaillant, Julien Vidal, Eléonora Le Bohec Lettieri, Loriane Demangeon (BN) ; Catherine Storne (Alsace), Magali Meunier (Aquitaine), Julia Morineau-Eboli (Auvergne), Katia Fondecave (Bourgogne), Marie-Hélène Legoff (Bretagne), Anaïs Arlot (Centre), Aude Pilard (Champagne-Ardenne), Christophe Daniel (Franche-Comté), Floriane Brun (Ile-de-France), Stella Delord (Languedoc-Roussillon), Anne-Cécile Pirron (Limousin), Isabelle Martin (Lorraine), Eugenia Lopez (Midi Pyrénées), Annie-Rose Pichonnier (Normandie) Cécile Michel (Paca), Nathalie Godard (Pays de la Loire), Christian Massault (Rhône-Alpes, comité d'éthique), Xavier Galaup (Advocacy Dominique Lahary (Bibenréseau, comité d'éthique, groupe de travail Loi Robert, Ressources humaines), Cyrille Jouan (Labenbib), Mina Bouland (Jeunesse), Marie Pierre (Vie de l'association), Julie Curien (Bibs vertes), Eléonore Clavreul (International), Virginie Delrue (Légothèque)

Excusés : Jean-Rémi François (BN), Monique Calinon (BuBs), Cécile Trévian (Formation), Emmanuelle Kalfa (Hauts-de-France), Marie Jude (Limousin), Christine Paschal Angelique (Antilles Guyane)

Equipe salariée : Aurélie Ayoudj (au sujet du congrès de Dunkerque)

Sommaire

1. Point sur la réorganisation de l'équipe.....	1
2. Recrutements en cours et organisation future.....	2
3. Congrès Dunkerque 2023.....	3
4. Séminaire Février 2023.....	4
5. Groupes régionaux et trésoreries.....	4
6. Commission advocacy (Xavier).....	5
7. Point loi Robert (Groupe de travail, Dominique, Anne-Marie).....	5
8. Point Chantier statuts-Formation (Eleonora, Dominique).....	6
9. Subvention complémentaire du Ministère de la Culture.....	6
10. Projets communs des commissions Bibs vertes et Advocacy.....	7
11. Lieu du congrès 2024.....	7
12. Informations diverses.....	7

1. Point sur la réorganisation de l'équipe

Une réunion collective s'est déroulée avant l'été, comme s'y était engagé le BN. Il est désormais proposé de fonctionner avec 4 salariés « chargés de mission » qui travaillent en concertation. Les fiches de postes sont révisées en conséquence, et une revalorisation salariale a été apportée à Aurélie et Mélanie (jusqu'alors rémunérées au groupe « C » de la convention collective) pour une meilleure harmonisation avec David (rémunération de groupe « H »).

L'annonce du départ de Mélanie mi-juillet a accéléré la réorganisation de l'équipe avec la formalisation d'un avenant au contrat d'Aurélie (avec prise d'effet au 1^{er} septembre) afin qu'elle soit dorénavant positionnée comme chargée de mission « communication et événementiel » (rémunération groupe H de la convention collective).

2. Recrutements en cours et organisation future

L'ABF recrute un.e responsable de la formation et un.e responsable de la gestion administrative et financière. Les offres ont été diffusées en septembre via ProfilCulture (sur les conseils du cabinet comptable), le réseau LinkedIn, le site de l'ABF et relayés sur nos réseaux.

Poste Formation : 16 candidatures reçues, avec des profils divers (solides ou plus exotiques).

Poste RAF : 10 candidatures reçues

Certains candidats ont des prétentions salariales hautes auxquelles nous ne pouvons pas souscrire. Néanmoins, nous avons besoin de solidifier l'ABF et les choix ne se feront pas par défaut.

Un travail collectif et partagé est à réintroduire dans la prochaine équipe au complet : organisation concrète, télétravail, congés, primes, etc. Le BN attend des propositions concertées et réfléchies par la future équipe.

3. Congrès Dunkerque 2023

Thème du congrès : politique documentaire (un titre attractif reste à imaginer)

Comité de pilotage : en préfiguration de la future Commission Polodoc de l'ABF, le montage du congrès et ses actes étant la première mission confiée

Orchestré par Jean-Rémi (BN) avec : Katia Fondecave et Claire Gondor (ABF Bourgogne), Paul-Aimé Drouhin (directeur BD de l'Oise, ancien responsable poldoc et formateur sur le sujet pour l'INET), Yann Aoustin (responsable poldoc à la bibliothèque des sciences de La Villette), Nathalie Morice (responsable poldoc aux Champs Libres de Rennes), Eric Berriahi (directeur bibliothèque-archives et président de la commission patrimoine de l'AR2L), Julie Proust (AR2L), Louise Daguët (BU de Caen), Elise Canaple (poldoc médiathèque Nord de Strasbourg et formatrice ABF Alsace), Jean-Luc Duval et Laurence Brismalein (Bib! de Dunkerque)

Programmation, contenu et méthode : une première réunion s'est tenue en septembre pour identifier les thèmes à aborder et les formats d'intervention avec la volonté de mieux articuler le « programme on » avec le salon professionnel.

Trois formats d'intervention retenus :

- Miniconférence (1h dont 15 min. d'échanges) par un seul intervenant ;
- Table-débat (1h30) avec 2 ou 3 intervenants ;
- Atelier pratique (1h30 ou 2x 45 min) avec petite jauge de participants

Grandes thématiques à aborder :

- **Bloc 1 : Les métiers des bibliothèques et la politique documentaire**
Quelles sont les activités que recouvrent la politique documentaire ? Quelles compétences, quels profils, quels postes dédiés ?
- **Bloc 2 : Collections ? De quoi parle-t-on ?**
Avec la diversification des services, les collections aussi se diversifient... De quoi parle-t-on quand on parle de collections ? Livres, cds, dvds, numériques, jeux vidéo, instruments de musique ou matériels d'animations, qu'est-ce qui compose l'offre de collections ? Et quand est-il pour l'universalisme de l'offre documentaire dans ce contexte ?
- **Bloc 3 : Les collections et leurs espaces ?**
Aménagement des collections dans des lieux de convivialité, mise en valeur et marketing...
- **Bloc 4 : Que choisir ?**
Les bibliothécaires au défi de la censure et de l'autocensure... Miniconférence : qu'est-ce que les bibliothécaires achètent ? Le point de vue de la Sofia (important partenaire du congrès) + Comment censurer en toute tranquillité ?
- **Bloc 5 : le désherbage**
- **Bloc 6 : Forces et faiblesses de l'écosystème professionnel**

■ **Bloc 7 : les réseaux de la politique documentaire**

La politique documentaire en réseau se construit à différentes échelles : à l'échelon communal entre plusieurs bibliothèques, à l'échelle intercommunale, au niveau des bibliothèques départementales, et depuis si longtemps dans la conservation partagée, à l'échelon national et régional.

Contrairement au montage des années précédentes, aucun appel à contribution n'est lancé. Le comité de pilotage identifie les thèmes et les formats, les personnes ressources et réalise directement les prises de contact. La recherche d'intervenants est ainsi lancée. Ce copil s'appuie aussi, bien entendu, sur les retours des commissions de l'ABF et les retours spontanés transmis par certains collègues pour nourrir les réflexions.

Les prestations graphiques (création de visuels et des documents de communication) seront confiées à un nouveau prestataire, en cours de recherche. Un nouveau cahier des charges a été construit et 30 propositions commerciales reçues, à analyser.

En parallèle, le Kurssal de Dunkerque a été visité en septembre et une réunion a été réalisée le 24 octobre avec Spat et les exposants pour construire ensemble le salon professionnel. L'objectif visé est celui d'une meilleure valorisation du salon professionnel (soin à apporter dans l'organisation et le lien à entretenir avec les exposants, incontournable pour la vitalité financière du congrès) avec une programmation véritablement liée au programme « on » du congrès. Le plan a déjà été fourni ainsi que les cheminements pressentis des congressistes, les prix des locations (avec prix dégressif si les exposants interviennent sur des table-débats pour y présenter leurs produits, ressources, etc.).

Suite aux bilans, remarques et critiques recueillies des congrès précédents, quelques arbitrages sont pris pour pallier les difficultés rencontrées à Metz (peu de fréquentation du salon professionnel en raison de son isolement des salles de conférences, de la présence d'un seul point de restauration embouteillé et non satisfaisant (obligation liée au centre des congrès de Metz), etc. :

- Possibilité pour les exposants de participer aux conférences gratuitement (en plus de la location de leur stand), limité à 1 participant par exposant et par session
- On conserve les 3 conférences introductives de début de journée réalisées par des personnalités non-bibliothécaires (pas sur la poldoc à proprement parler, mais par exemple sur l'attachement des bibliothécaires à leurs collections) + 1 session collective le samedi après-midi
- Diversification des points de restauration (limiter l'attente, diversifier les choix)
- Un petit déjeuner d'échanges entre le BN et les exposants le vendredi matin
- AG le Mercredi 7 en fin d'après-midi (à confirmer selon les disponibilités d'un lieu permettant d'accueillir de nombreux participants.
- Le CN préalable à l'AG pourrait se tenir avant l'AG voire lors d'une session en visio, en amont du congrès. A confirmer.

NB : l'AG 2022 ne pourra pas se dérouler en visio. Nous avons bénéficié depuis 2020 de dérogations liées au contexte sanitaire. Ces exceptions ne sont pas renouvelables et nos statuts ne permettent pas, à ce jour, de réaliser nos AG en visio.

4. Séminaire Février 2023

Organisé avec l'appui des collègues de l'ABF Normandie, les samedi 4 et dimanche 5 février 2023 à Caen : ateliers de travail le samedi puis CN le dimanche.

ATTENTION : faire part de vos souhaits de réservation d'hôtel pour le 8 novembre dernier délai. Passé cette date, les retardataires devront chercher eux-mêmes un logement. Un autre congrès se déroule à Caen durant ce week-end de février. Aurélie doit ainsi réserver au plus vite les chambres.

Proposition d'ateliers pour le samedi : révisions des statuts et règlements de l'ABF avec l'objectif de les présenter à l'AG de juin 2023. C'est un dossier en cours depuis longtemps désormais. Une partie du travail a déjà été réalisée, il faut tout reprendre et avancer :

- Proposer des adhésions glissantes (date à date) ;
- Possibilité de réaliser les AG en distanciel ;

- Revoir le fonctionnement global de l'association => la commission Vie de l'association a besoin de renfort. Marie Pierre souhaite s'entourer d'un.e co-responsable et de travailler de manière plus étroite avec la commission Advocacy (elle-aussi en recherche de renforts) ;
- Introduire les valeurs de la République ;
- Veiller au respect de la RGPD (mission de DPO auparavant confiée à Valérie, à revoir dans la nouvelle organisation de l'équipe) ;
- ...

L'idéal serait de partir des propositions avancées et de réussir à avoir un document solide le Samedi en fin d'après-midi.

5. Groupes régionaux et trésoreries

Le CN a validé en avril 2022 la décision de remettre à un niveau égal (5000€) toutes les trésoreries régionales. Cette décision n'a pas été réalisées : les groupes régionaux dont la trésorerie excède 5 000 € sont en attente de consignes (à revoir avec l'arrivée prochain d'un RAF), et des difficultés de virement sont prévisibles avec certaines banques (virement > 1000€ non réalisables). Inversement, les groupes régionaux avec des comptes inférieurs à 5000 € sont en attente de ce renflouement pour envisager leurs actions 2023.

La situation financière actuelle de l'ABF est plus saine et stabilisée par rapport au moment où cette décision a été prise. Il n'y a plus forcément d'urgence et nous pouvons nous permettre d'attendre le recrutement du RAF pour reprendre ce dossier et le mener dans les règles de l'art pour répondre aux différentes difficultés rencontrées.

Décisions :

- On laisse en suspens ce point pour l'instant, les groupes peuvent prévoir leur bilan financier (AG 2022) sans en tenir compte ;
- Les groupes à moins de 5000€ peuvent se rapprocher du bureau pour faire le point sur l'urgence et la nécessité d'être ramenés à 5000 € ou non ;
- Versement de la quote-part adhésions 2022 aux groupes régionaux : oui, sous réserve de vérifications à venir (avec le RAF). La décision 2022 était exceptionnelle, on tente de revenir "à la normale" ;
- Propositions 2023 et fiches projets : dans la mesure où l'on ne fait pas ces revirements, il est demandé aux groupes régionaux de faire des propositions à budget équilibrés sans recours au budget national (autofinancement par le groupe régional). Les commissions n'ayant pas de budget propre, ne sont pas concernées par cette mesure. Les fiches projets peuvent être remplies dès maintenant sur le site.

6. Commission advocacy (Xavier)

Campagne Gratuité : après l'argumentaire diffusé « la bibliothèque, on a tout à y gagner », nouveau volet de la campagne avec la diffusion de témoignages d'élus : 2 vidéos et 2 verbatims écrits avec photos. Diffusion des témoignages de fin novembre à avril, tous les 15 jours : Vandoeuvre, Rouen, Dijon, Morne-à-L'Eau (Guadeloupe). Quelques contacts sont également pris pour nourrir avec d'autres témoignages. Aucun directeur de collectivité n'a été sollicité pour une prise de paroles, à ce jour. C'est une piste qui pourra être envisagée. Autre suggestion : le département de l'Eure pourrait devenir un exemple car affirme une volonté d'inscrire la gratuité au sein du schéma de lecture publique.

Le SLL est incapable de dire, à ce jour, combien de bibliothèques sont gratuites, de manière inconditionnelle ou partielle), car cette donnée ne fait partie du formulaire Scrib.

Par ailleurs, un diaporama est construit en vue d'une intervention lors du salon des Maires et des collectivités locales (mardi 22 novembre à Paris). Cet outil de promotion de la gratuité autour d'un argumentaire synthétisé pourra être réutiliser à toutes fins utiles.

L'une des difficultés ressenties pour promouvoir la gratuité est celle d'entrer en contact avec des maires qui ne sont pas encore dans cette démarche de gratuité. Le salon des maires permettra peut-être de renforcer nos contacts en ce sens, ainsi qu'avec l'AMF.

Lien avec la FNADAC ? Oui, déjà lancé à travers la participation de Dominique aux assises de la Fnadac. La gratuité peut être un sujet à revoir avec eux, bien qu'ils ne soient pas seulement préoccupés par les bibliothèques mais peuvent l'être d'autant plus par le financement des spectacles vivants entre autres sujets.

Nouvelle feuille de route commission Advocacy : révision apportée par la commission, validée par le CN. À diffuser sur la page du site ABF

7. Point loi Robert (Groupe de travail, Dominique, Anne-Marie)

Le groupe de travail a rencontré le SLL le 7 octobre pour présenter le travail de décryptage et d'utilisation possible de la Loi Robert. Le SLL salue les qualités de démonstration et d'explications données, qui sont bien dans l'esprit de la loi. (L'ABF a d'ailleurs découvert que le SLL a profondément participé à la genèse de cette loi en participant à son écriture). Certains manques ou amendements, ainsi que quelques rectifications ont été réalisés afin de donner le meilleur éclairage sur certains interprétations possibles (notamment en ce qui concerne la poldoc et la formation). Des enrichissements et précisions sont à venir dans une V2.

En parallèle, Claire Gaudois en a réalisé une synthèse, merci à elle pour ce travail complexe ! Cette synthèse pourrait faire l'objet d'une facilitation graphique. (Pour mémoire, les prestataires contactés jusqu'à présent pour obtenir une synthèse graphique n'étaient pas en mesure de fournir un rendu permettant d'appréhender la complexité de cette loi. La synthèse de Claire sera plus facile à transcrire).

Une foire aux questions va également être proposée en complément pour enrichir la partie décryptage avec des exemples concrets.

Tous ces documents feront l'objet d'une présentation à l'occasion du salon des Maires et des collectivités locales le jeudi 24/11 avec Sylvie Robert (sous réserve).

8. Point Chantier statuts-Formation (Eleonora, Dominique)

Une réunion s'est tenue le 17 octobre entre Jérôme Belmon, Valérie Travier, Raphaële Gilbert, Nicolas Georges (SLL), Eléonora et Dominique (ABF), Christophe Pavlidès (CRFCB). Le SLL a besoin de l'analyse du terrain pour faire évoluer les choses, dans le cadre du travail de concertation enclenché avec les Assises de la formation. Aussi, différentes propositions très concrètes ont pu être présentées au SLL concernant les concours, la formation post-concours, les formations et les statuts qui régissent les cadres d'emplois dans la fonction publique territoriale (La fonction publique d'Etat a néanmoins pu être évoquée à plusieurs reprises). Cinq grands dossiers ont été discutés :

- Accès aux concours (B avec titres requis, commission d'homologation) : consensuel ;
- Revoir la formalisation des fonctions dans les statuts (accueil du public non mentionné, place trop grande d'accordée aux collections...) ;
- Organisation des concours : échelles, régularité, épreuves ;
- Formation post-recrutement des bibliothécaires territoriaux : réduite à peau de chagrin ;
- Haute fonction publique : sous-dossier avec l'interassociation, intégrer les conservateurs FPE et FPT dans le nouvel ENA et de changer les statuts

Les prochaines étapes de travail démarreront à la suite des assises des métiers et de la formation des bibliothèques territoriales (mardi 15 novembre à la BPI), et se poursuivront en 2023-2024. Une stratégie de proposition de nouveaux textes est souhaitée par le SLL, qui reste conscient que certains verrous peuvent être simples à faire sauter, quand d'autres relèvent de décrets statutaires plus figés et communs à la fonction publique.

9. Subvention complémentaire du Ministère de la Culture

Le Ministère de la Culture a souhaité faire bénéficier l'ABF d'une rallonge de 5000€. Plusieurs projets ont été proposés par l'ABF et celui qui a particulièrement retenu l'attention du SLL est le projet des archives de l'ABF.

C'est un projet ébauché depuis plusieurs années, et piloté par Christian et Dominique. Un accord de principe a été obtenu avec l'association RN2A (réseau national d'action des archivistes). Une cadre et une convention de partenariat sont formalisés et vont être signés. L'association se porte notamment garante de l'encadrement scientifique de stagiaires archivistes invités à construire un plan de conservation et des règles de versements adéquates. L'argent mis en phase avec ce projet permettra d'indemniser ces stagiaires. Un salarié de l'équipe ABF sera chargé de l'accueil concret et matériel, Christian et Dominique suivront l'avancée de ce chantier qui débutera au printemps 2023. Il concernera prioritairement les archives stockées dans les locaux loués en région parisienne et les archives numérisées. Il sera ensuite question des archives des groupes régionaux et des sites de formation, ce premier chantier pouvant se poursuivre dans le temps si besoin.

Pour en savoir plus, cf. compte-rendu diffusé au CN.

Un point d'information sur l'avancée de ce partenariat sera réalisé lors du CN de février 2023.

10. Projets communs des commissions Bibs vertes et Advocacy

Les prochains plaidoyers de l'ABF se construiront avec la collaboration des deux commissions à travers :

- Une campagne d'advocacy « Les bibliothèques, actrices de la transition écologique » diffusée de juin 2023 à juin 2024 ;
- Une journée d'étude nationale « Bibliothèques et transition écologique » imaginée à l'automne 2023 et soumise à l'approbation du CN => proposition validée.

Une première réunion de concertation sur le sujet se tiendra en janvier, et un point d'étape sera réalisé au CN de février. Tous les membres intéressés par le sujet peuvent rejoindre ces 2 commissions pour le montage de ces projets. La thématique du développement durable pourrait même devenir le sujet phare du congrès 2024 ?

11. Lieu du congrès 2024

Les Jeux Olympiques se tenant à Paris en 2024, il faut s'attendre à une explosion des tarifs et à des réservations hôtelière sous tension. De fait, il est proposé d'organiser une fois le congrès en provinces (avec l'idée de revenir s'implanter à Paris en 2025).

Une hypothèse est lancée du côté de la région PACA. Cela permettrait de renforcer la présence de l'ABF sur ce secteur. Une prospection est lancée par Spat et la ville d'Avignon envisagée (avec une dynamique à trouver en lien avec la FNCC ?).

Angers était une destination ciblée dans les lieux éventuels pour accueillir un congrès en 2022 (finalement organisé à Metz). Le CA de l'ABF Pays de la Loire fait toutefois savoir qu'il décline une proposition en ce sens pour 2024. Les forces vives du groupe sont déjà très mobilisées et ne seront pas en mesure de porter l'organisation d'un congrès.

Un point d'avancement sur le sujet sera à l'ordre du jour du CN de février.

12. Informations diverses

- La Commission numérique devra être entérinée lors du prochain CN (lettre de mission à valider, ainsi qu'une potentielle fusion avec la commission Labenbib).
- L'ABF sera présente sur les événements suivants :
 - Assises des BU (14 et 15/11)
 - Assises des métiers et de la formation des bibliothèques territoriales (BPI, 15/11)

- Salon des maires : stand ABF du 22 au 24 avec prises de paroles sur gratuité (mardi) et loi Robert (jeudi) en compagnie de Sylvie Robert (sous réserve)
- Salon du livre jeunesse en décembre (Prix Sorcières)

- La salle de réunion de l'ABF est prêtée à l'ACIM pour soutenir l'organisation de leurs CA, soutien logistique à leur fonctionnement dans le cadre du renforcement du lien inter associatif, ce type de partenariat pourrait être étendu à d'autres associations si besoin.
- La question du groupe Auvergne (mail) concernant les assurances a souligné le constat que tous les groupes régionaux n'ont pas souscrit d'assurance, si ce n'est les groupes dotés d'un site de formation. Pour certains, ce sont les assurances des collectivités d'accueil qui sont employées (plus simple et moins couteux). Ce point sera à clarifier par le RAF à son arrivée.

Prochain CA : dimanche 5 février 2023, dans le cadre du week-end de séminaire à Caen